





Les chiffres clés du Programme

1 600 communes

3 Mds€ mobilisés sur 6 ans

250 M€ en ingénierie

La Banque des Territoires accompagne votre projet de revitalisation

Le programme Petites villes de demain, lancé le 1^{er} octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants, désignées par les Préfets de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation.

Partie intégrante du Plan de relance, ce programme vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux.

VOS ENJEUX

Petites villes de demain

Exercez votre rôle de centralité pour votre bassin de vie grâce à une dynamique d'ensemble articulant tous vos enjeux.

- Créer les conditions du bien-vivre ensemble à tout âge
- Améliorer l'habitat et le cadre de vie
- Faciliter les déplacements en intégrant les mobilités douces
- Développer des services et des activités de proximité
- Renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville
- Valoriser votre patrimoine bâti et paysager
- Engager la transition durable du territoire

Depuis sa création, la Banque des Territoires s'engage auprès de toutes les collectivités, quelle que soit leur taille. Avec le programme Petites villes de demain, elle réaffirme sa volonté d'être aux côtés des territoires ruraux.

Pour des projets transformants et durables

Des solutions adaptées localement pour vous accompagner de la conception à la réalisation de vos projets.

INGÉNIERIE

Avec l'ANCT, co-financement de postes de chefs de projet revitalisation

Avec des partenaires locaux (régions, départements, ...), co-financement des ingénieries stratégiques, thématiques et pré-opérationnelles

Si nécessaire, prise en charge directe d'assistances techniques destinées aux territoires confrontés à des difficultés particulières





Lorsque que le modèle économique et le montage juridique des projets le permettent

En fonds propres et quasi-fonds propres

Sociétés de projet et SEM d'aménagement ou opératrices

En prises de participations en fonds propres et quasi-fonds propres pour la structuration de foncières de redynamisation

Aux côtés d'acteurs privés et publics dans les sociétés de projet, structures locales (SAS, SCIC)

Dataviz PVD

Les petites villes en données

Simple et gratuit, ce service innovant est mis à la disposition des petites villes de demain et de tous ceux qui s'y intéressent.

Il offre 3 entrées vers l'usage de la donnée au service des projets de revitalisation :

- 1/ Visualisation cartographique et infographique de jeux de données.
- 2/ Recueil d'expériences utilisant la donnée pour le pilotage des projets.
- 3/ Un outil intuitif de pré-diagnostic territorial rapide.

Cet outil a été co-conçu dans le cadre du dispositif d'innovation ouverte de la Banque des territoires, le Lab des Territoires, avec des collectivités pilotes et un écosystème de partenaires.

Pour y accéder : www.banquedesterritoires.fr/dataviz-pvd



Prêt de renouvellement urbain Petites villes de demain (PRU-PVD)

Financement des projets localisés dans les ORT des communes sélectionnées dans le cadre du programme PVD

Couverture de votre besoin d'emprunt jusqu'à 100 %, durées d'amortissement de 5 jusqu'à 30 ans maximum

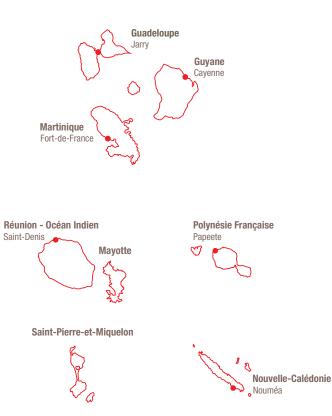
Prêts bancaires court et moyen terme pour les entreprises publiques locales, dont l'objet porte sur :

- le démarrage d'opérations
- le préfinancement de subventions ou de prêts long terme
- les travaux d'aménagement
- le portage foncier ou acquisition immobilière ou foncière



La Banque des Territoires, un réseau de proximité





banquedesterritoires.fr



